

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maison de répit : un exemple pour accompagner les aidants

Ouverte en 2018 à Tassin-la-Demi-Lune, la Maison de répit offre un lieu unique en France à destination des aidés et des aidants.

La Métropole de Lyon dénombre plus de **165 000 aidants sur son territoire**. Beaucoup sont très sollicités avec d'importants impacts sur la vie familiale, professionnelle, sociale, et sur la santé des aidants. Face à cette situation la Métropole de Lyon a apporté son soutien au projet [Métropole Aidante](#). Il a pour ambition **de regrouper l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'aide aux aidants et de leur proposer un « guichet unique »** et une orientation vers plus de 300 services disponibles sur le territoire métropolitain : aide aux démarches administratives, soutien psychologie et social, accueil pour les proches. La Maison de répit fait partie intégrante de ce projet inédit.

Premier établissement de ce type en France, la Maison de répit offre aux personnes malades ou en situation de handicap, de 0 à 60 ans, habitant la Métropole de Lyon, et à leurs proches aidants, un lieu et un temps réguliers pour **se reposer, se ressourcer, être accompagné et préparer un retour plus apaisé au domicile**. Située dans un espace boisé d'un hectare, au cœur de Tassin la Demi-Lune, la Maison de répit offre un cadre de grande qualité pour les aidés et les aidants. Pensée pour des séjours courts, la Maison permet à toutes et tous de s'y ressourcer et de bénéficier de l'aide de professionnels formés. Une équipe mobile est spécialement chargée d'accompagner les aidants dans toutes les dimensions de leur quotidien, tandis qu'une équipe de professionnels de santé et de bénévoles prend en charge les patients lors de leurs séjours.

Créée par la Fondation France répit, la Maison de répit est gérée en partenariat avec [la Fondation OVE](#), titulaire de l'autorisation médicosociale.

À propos de la Fondation France Répit

Créée en 2013 par Henri de Rohan-Chabot, la [Fondation France Répit](#) se donne pour objectifs : la création d'établissements et de services de répit pour les familles éprouvées par la maladie, le handicap ou la dépendance à domicile ; la promotion du répit et de l'accompagnement des proches aidants de personnes dépendantes ; le développement d'activités scientifiques autour du répit. France Répit est une Fondation abritée, sous égide de la Fondation Innovation et Transitions.

La Maison de répit en chiffres :

- **450 familles accompagnées en continu**
 - **26 ETP et 60 bénévoles**
 - **15 chambres médicalisées**
- **6 chambres aidants (dont 1 studio famille)**

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

« 11%, c'est la part de grandes lyonnaises et grands lyonnais aidant un proche. Ces aidants connaissent de nombreuses difficultés au quotidien : surmenage, manque de reconnaissance, difficulté d'accès aux dispositifs d'aide. Grâce au dispositif Métropole Aidante nous apportons aux aidants un soutien et une aide précieuse, comme en témoigne la Maison de répit. Nous sommes d'ailleurs très heureux que ce modèle inspire de nouveaux territoires, avec l'implantation en projet d'une seconde Maison de répit

Service Presse - Métropole de Lyon

Louis-Marie Le Noc

lmleoc@grandlyon.com

04 26 99 34 27 – 06 19 94 77 71

dans les Hauts-de-Seine. Notre Métropole souhaite montrer l'exemple et faire de l'aide aux aidants une priorité de notre politique de santé. »



© Métropole de Lyon - Thierry FOURNIER

Service Presse - Métropole de Lyon

Louis-Marie Le Noc

lmnoc@grandlyon.com

04 26 99 34 27 – 06 19 94 77 71